



SM LANDES OCEANES (Siren : 254003007)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mont-de-Marsan
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/1996
Date d'effet	26/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Henri EMMANUELLI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	rue Victor Hugo
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40000 Mont de Marsan
Téléphone	05 58 05 40 40
Fax	05 58 05 41 41
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	61 316
Densité moyenne	100,08

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
40	CC Maremne Adour Côte Sud (244000865)	CC
40	SI d'étude pour l'aménagement du Port d'Albret (254000789)	SIVU

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DES LANDES (224000018)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>aménagement de la zone située sur les communes de Soustons et Vieux-Boucau dénommée ZAC de Port d'Albret Sud, soit directement, soit par conventions</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	742 461

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)